

Une chance pour les jeunes, les écoles et les entreprises

Le projet LIFT, soutenu par la CVCI, propose aux jeunes d'explorer le monde du travail, dès la fin de l'école obligatoire. Un projet de prévention des risques de non-insertion professionnelle, qui jette des ponts entre l'école et les entreprises.

Entretien avec M^{me} Aude Métral, coordinatrice du projet LIFT pour la suisse romande et pour le Tessin.

Madame Métral, décrivez-nous le projet LIFT.

Le projet LIFT est un projet de prévention des risques de non-insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Il s'adresse aux élèves qui ne bénéficient pas de toutes les

bonnes conditions de départ pour intégrer le monde du travail. Il est proposé aux écoles secondaires, sur l'ensemble de la Suisse. L'élément principal facilitant cette future insertion est la familiarisation au monde du travail grâce aux places de travail hebdomadaire.

Les jeunes qui participent à LIFT se rendent dans une entreprise de leur région, quelques heures par semaine, en dehors de leur temps scolaire. Parallèlement, ces élèves sont préparés, accompagnés et suivis par une personne de référence, afin d'optimiser cette sensibilisation au monde professionnel.

Quand a débuté le projet LIFT ?

Le projet LIFT a débuté en 2006, dans les cantons de Berne et Zurich, à l'initiative du « Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie ». Les résultats ont été très rapidement encourageants: lors de la phase pilote dans quatre établissements, 75 % des jeunes accompagnés ont trouvé une solution de formation professionnelle satisfaisante et, parmi ceux qui ont débuté directement un apprentissage, aucune rupture de contrat n'a été observée à ce jour.

Où en est le projet dans le canton de Vaud ?

Depuis 2010, des projets pilotes se sont développés localement. Les directions des écoles partenaires y ont vu la possibilité de tisser un nouveau type de liens avec les entreprises et de permettre à leurs élèves de découvrir la réalité qui les entoure et qui les attend. En 2012, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a précisé le cadre d'un déploiement du projet LIFT dans le canton de Vaud. Des réunions impliquant LIFT, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et la CVCI ont eu lieu pour discuter des collaborations actuelles et futures dans ce cadre. Mis à part un changement majeur, à savoir que le projet s'adresse désormais exclusivement aux jeunes de 8^e et 9^e (et non plus aux jeunes depuis la 7^e), les bases du projet, son développement et les possibilités d'adaptations locales restent les mêmes. Un Comité de pilotage réunissant des représentants de la DGEO, de l'OCOSP, des écoles partenaires du projet, de la CVCI et de LIFT a été constitué afin de réfléchir au développement du projet au niveau cantonal.

LIFT continue donc son développement dans le canton de Vaud ?

Oui, plusieurs nouvelles écoles sont intéressées par le projet. Elles souhaitent pouvoir offrir une opportunité pertinente et

efficace à certains jeunes pour pallier leur risque de rencontrer quelques difficultés dans la transition vers le monde professionnel et ainsi accompagner graduellement et positivement ces jeunes vers leur future insertion professionnelle.

Grâce à LIFT, les jeunes prennent confiance en eux et comprennent qu'ils peuvent être acteurs de leur avenir professionnel.

Revenons aux jeunes. Quels sont, pour eux, les principaux bénéfices de LIFT ?

Les jeunes qui participent au projet LIFT bénéficient d'une expérience professionnelle, à travers les places de travail hebdomadaire, sur une longue durée. Ils se familiarisent ainsi graduellement avec le monde du travail et ses codes tout en développant des compétences sociales et professionnelles qu'ils pourront faire valoir dans leur recherche de place d'apprentissage. Au final, les jeunes sont plus motivés, les entreprises sont satisfaites et les écoles sont soulagées ! Grâce à LIFT, les jeunes prennent confiance en eux et comprennent qu'ils peuvent être acteurs de leur avenir professionnel. En outre, on peut observer que, même s'ils ne poursuivent pas toujours un apprentissage dans l'une des entreprises fréquentées, les références ainsi obtenues sont souvent le sésame pour un contrat d'apprentissage.

Et pour les entreprises ?

Pour les entreprises, LIFT peut représenter une chance. Les entreprises accueillantes mettent à disposition leur savoir-faire et leur temps pour des jeunes. Cela leur permet d'initier des collaborations avec la génération future qui représente la relève, d'apprendre à connaître d'éventuels futurs apprentis et d'ancrer leurs valeurs dans une responsabilité sociale et éthique. Les entreprises intéressées à participer à ce projet peuvent assister à une séance d'information qui aura lieu **le lundi 11 novembre 2013, de 17 h 30 à 19 h 00, dans les locaux de la CVCI.** ■

www.lift-ch.ch

Propos recueillis par Julien Guex

Pourquoi la CVCI soutient le projet LIFT :

La CVCI a comme objectif depuis plusieurs années d'aider à rapprocher les écoles et les entreprises, pour permettre à tous les jeunes d'accéder à une formation professionnelle. Une collaboration avec le projet LIFT s'est donc rapidement imposée. En effet, nous constatons que malgré de nombreux efforts pour augmenter les possibilités d'intégration des jeunes sur le marché du travail, la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle demeure souvent un processus difficile, en particulier pour les jeunes qui sont peu au fait de ce qui les attend à la fin de leur scolarité et qui ne disposent pas des principaux atouts pour faciliter cette transition (réseau, résultats scolaires, motivation, etc.). Nous constatons également que certaines entreprises peinent à trouver des apprentis qui correspondent à leurs attentes. Dans ce cadre, la CVCI est convaincue que des contacts réguliers et une collaboration pragmatique entre acteurs privés et étatiques sont nécessaires pour faciliter l'entrée du plus grand nombre possible de jeunes sur le marché du travail. Le projet LIFT, qui propose aux jeunes d'explorer le monde du travail, avant la fin de l'école obligatoire, est un bon exemple d'une collaboration constructive entre partenaires publics et privés.

Impressum

Éditeur :

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI),
Avenue d'Ouchy 47, CP 315, 1001 Lausanne
T. 021 613 35 35, F. 021 613 35 05
cvci@cvci.ch, www.cvci.ch

Rédaction & administration :

Claudine Amstein, Mireille Bigler, Guy-Philippe Bolay,
Zuzanna Bolle, Sonia Delgado, Véronique Gauzargues,
Julien Guex, Philippe Gumy, Jacky Lampo,
Mathieu Piguët, Patrick Roulet, Serge Sahli,
Norma Streit-Luzio, Christine Walter-Luz.
Gervaise Zumwald (rédactrice responsable)

Conception :

Buxum communication & digital strategy - Founex
www.buxum.ch

Imprimeur :

IRL plus SA – Renens

Acquisition de partenaires :

DG Marketing, Grandvaux, T. 021 793 16 10

Tirage :

4'500 exemplaires
Paraît la 4^e semaine du mois

La chronique UBS

Une solution de financement pour les jeunes entreprises

UBS Factoring Flex Rise est une solution de financement attrayante pour les jeunes entreprises ou les start up. Même si vous n'émettez qu'un petit nombre de factures, elle vous permet d'accroître votre marge de manœuvre financière et de vous concentrer sur la vente en externalisant la gestion de vos débiteurs.

Par définition, les sociétés nouvellement créées n'ont pas encore l'historique nécessaire afin de répondre aux critères fixés par les banques pour l'octroi d'un financement classique. De ce fait, elles peuvent rencontrer des difficultés passagères de liquidité.

UBS Factoring Flex Rise vous offre la possibilité d'obtenir un financement dès les premières factures émises. Comment ? En cédant à la banque vos débiteurs. Mieux encore : selon les besoins de votre entreprise, UBS peut assurer pour vous la gestion de vos débiteurs, l'envoi de vos factures et des rappels.

Vos avantages :

- Une solution adaptée à un petit portefeuille de débiteurs et à un petit nombre de factures émises.
- La défaillance des débiteurs couverte par une assurance crédit.
- Une simplification de la gestion de vos débiteurs grâce à l'externalisation des factures et des rappels.



Le factoring a pour objectif d'encaisser extrêmement rapidement vos factures pour les prestations que vous avez fournies, sans devoir attendre que vos fournisseurs aient effectué leur paiement.

UBS offre encore d'autres solutions de factoring ou de financements traditionnels aptes à répondre aux différentes phases d'évolution de votre entreprise. N'hésitez pas à vous adresser à votre conseiller UBS pour tout complément d'information sur nos services.

UBS SA, Lausanne

Christian Calame

Responsable PME Région Romandie

T. 021 215 41 00

christian.calame@ubs.com